



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 4 août 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Dans le contexte des discussions européennes autour de nouvelles ressources propres destinées à alimenter le budget de l'Union, Monsieur le Premier ministre a récemment ouvert dans la presse autrichienne la réflexion sur plusieurs pistes de financement, parmi lesquelles figure une taxe touristique qui viserait spécifiquement les ressortissants de pays tiers. Cette piste a été évoquée parallèlement à celle d'une taxe sur le sucre, l'objectif affiché étant de dégager des moyens supplémentaires en faveur de l'UE sans pour autant augmenter la fiscalité existante.

Dans sa réponse récente à la question parlementaire n° 4264, Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme avait pour sa part indiqué que la taxe de séjour relevait des compétences communales et qu'il n'était donc pas envisagé d'engager une harmonisation nationale du cadre réglementaire applicable à cette taxe.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

- Monsieur le Ministre a-t-il pris connaissance des propos du Premier ministre relatifs à une éventuelle taxe touristique visant spécifiquement les ressortissants de pays tiers ?
- Ces déclarations traduisent-elles l'existence de discussions récentes au sein du gouvernement au sujet d'une taxe sur le tourisme ou s'agit-il d'un cavalier seul du Premier ministre ?
- Existe-t-il des études évaluant l'impact d'une telle taxe pour le Luxembourg ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Ben Streff
Député